

CEFEDM BRETAGNE - PAYS DE LOIRE

ELODIE VILIN

Projet Pédagogique

Année 2007

SOMMAIRE

<u>INTRODUCTION</u>	2
<u>I - Structures d'échanges</u>	2
<u>1 - L'équipe pédagogique</u>	2
a - <u>Fonction au sein de l'établissement</u>	2
b - <u>La place de l'enseignant de formation musicale</u>	2
<u>2 - Les relations parents - enfants - professeurs</u>	2
<u>II - La formation</u>	2
<u>1 - Le projet d'établissement</u>	2
a - <u>L'action culturelle</u>	2
b - <u>Le cursus</u>	2
<u>2 - Les cycles</u>	2
a - <u>L'apport des cycles</u>	2
b - <u>Définition et application en cours de formation musicale</u>	2
<u>3 - L'évaluation</u>	2
b - <u>Les différentes formes d'évaluation</u>	2
<u>III - Identité pédagogique personnelle</u>	2
<u>1 - Le groupe</u>	2
a - <u>Le jeu</u>	2
b - <u>Les projets</u>	2
<u>2 - Le corps en mouvements</u>	2
a - <u>Les apports</u>	2
b - <u>Les adultes et leurs corps</u>	2
<u>3 - Le répertoire</u>	2
<u>4 - La formation musicale aujourd'hui et demain</u>	2
<u>CONCLUSION</u>	2

INTRODUCTION

La musique est à la fois une pratique artistique, culturelle et sociale. L'enseigner c'est servir l'art et la personne : pour cela, l'écoute et l'échange sont particulièrement sollicités. Les structures d'enseignements artistiques spécialisés assurent, dans cette optique, des contacts de tous ordres - concertations avec l'équipe pédagogique, relations avec les élèves, communications avec les parents - dans des contextes différents : réunions, concerts, auditions, cours... L'écoute et l'échange aboutissent à la création d'un projet d'établissement - élaboré par l'équipe pédagogique et la direction - lequel s'attache à promouvoir la musique notamment en proposant un cursus de formation le plus varié possible destiné à un large public. A plus petite échelle, l'enseignant réalise un même projet au service de l'élève et de sa discipline.

Ce projet pédagogique tente de définir et de traiter de la situation de la formation musicale aujourd'hui ainsi que de la place de l'enseignant au sein des établissements artistiques spécialisés. Une première partie présente les structures et les personnes qu'elles abritent : musiciens - enseignants, apprentis - musiciens, parents d'élèves, ... Une deuxième partie propose une formation artistique selon trois axes principaux : le projet d'établissement, le cursus en cycle et l'évaluation. Enfin, la dernière partie expose mes idées pédagogiques qui s'appuient principalement sur l'apport du cours collectif, la relation au corps en musique et le répertoire abordé dans le cours de formation musicale.

I - Structures d'échanges.

Conservatoires comme écoles de musique sont avant tout des lieux de rencontres et d'échanges autour de l'art musical. Ces structures offrent des enjeux à la fois artistiques, culturels et sociaux et des enjeux pédagogiques : professionnels, amateurs, mélomanes, tous se côtoient et s'apportent mutuellement tant sur le plan artistique et culturel que sur le plan humain.

1 - L'équipe pédagogique.

L'équipe pédagogique est le moteur de l'établissement : c'est une « force vive » au service de chacun - professeurs, élèves et parents. Constituée d'enseignants de diverses disciplines et de compétences multiples, elle s'appuie sur une complémentarité nécessaire et indispensable pour le bon fonctionnement de l'établissement.

a - Fonction au sein de l'établissement.

En favorisant le dialogue et l'échange de compétences, l'équipe pédagogique revêt une dimension transversale qui vient vivifier l'enseignement. Plusieurs missions lui sont attribuées :

- garantir la globalité de la formation des élèves dans un souci de transversalité et de complémentarité du cursus proposé ;
- participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet d'établissement : les discussions et les échanges sont sollicités afin de proposer une formation « idéale » qui s'appuie sur les textes officiels ;
- orienter et accompagner le plus justement possible l'élève dans son projet, grâce à des concertations régulières ;
- entretenir un cahier où sont consignés l'ensemble des concertations : ce

cahier pourra servir lors de réunions avec les parents d'élèves par exemple pour expliquer une situation ou autre ;

- réfléchir sur le métier d'enseignant, sur les différentes pédagogies pour construire des projets ;

- réfléchir et travailler sur les différents modes d'évaluation en fonction des multiples situations rencontrées.

b - La place de l'enseignant de formation musicale.

A l'intersection de nombreuses disciplines, l'enseignant de formation musicale adopte le rôle de coordinateur qui se traduit sous divers aspects :

- développer la collaboration et la concertation au sein de l'équipe pédagogique avec les professeurs d'instruments, de chant, ainsi que les professeurs de pratiques collectives : par exemple en suscitant leur présence pendant un cours de formation musicale. Ce travail dans la complémentarité favorise le croisement de compétences, d'esthétiques et de spécialités ;

- participer à l'élaboration de projets, s'inscrire dans un processus de réalisation artistique (auditions, master class...) qui assure un rôle particulier au sein de la mission culturelle de l'établissement ;

- accompagner les différents parcours des élèves en développant l'écoute, l'échange musical, la perception des œuvres et des styles dans leur globalité et l'autonomie.

2 - Les relations parents - enfants - professeurs.

Un contact tridimensionnel - professeurs/élèves/parents - s'impose pour favoriser un juste accompagnement dans le projet personnel de l'élève. Cette relation se construit et s'entretient de diverses façons :

- Les réunions informatives organisées par l'établissement, l'équipe pédagogique ou encore le professeur lui-même. Ces réunions s'adressent principalement aux parents : elles les informent sur le projet d'établissement, sur la

vie de la classe, sur les pédagogies mises en œuvre... Elles expriment aussi les attentes de l'équipe enseignante faces aux parents en les impliquant directement dans la formation artistique de leurs enfants.

- Les portes ouvertes ont également une fonction informative. Elles réunissent professeurs, enfants et parents en illustrant concrètement (notamment par la pratique) la vie de l'établissement.

- Les cours ouverts permettent aux parents d'assister ponctuellement aux cours de leurs enfants. Ils se rendent ainsi mieux compte du travail effectué, des compétences convoquées. De plus, leur implication (prendre part aux activités de leurs enfants) est source de motivation pour l'élève.

- Le dossier de l'élève (ou carnet de suivi/carnet de bord) renseigne sur le parcours de l'élève et sur sa situation à un moment donné. Sont consignées à l'intérieur toutes ses pratiques (formation musicale, pratique instrumentale, chorale...), ses remarques personnelles, les appréciations des différents professeurs,... A la disponibilité de tous, il facilite la communication entre les personnes impliquées dans la formation de l'élève et permet à ce dernier de prendre conscience de son cheminement. Ce dossier participe ainsi directement à l'orientation et à la définition du projet de l'élève.

3 - Les rencontres artistiques.

L'élaboration de projets et la sollicitation de rencontres artistiques destinés à tous publics participent aux missions éducatives et culturelles revendiquées par les établissements. Ces actions participent à l'émergence du travail d'équipe et à l'échange de compétences. Elles concernent tout un chacun qu'il soit enseignant, élève, parent, ou tout public extérieur à l'établissement. Ces rencontres artistiques se présentent sous différentes formes :

- Les auditions d'élèves favorisent l'échange avec les différentes classes d'instruments ou encore les diverses disciplines enseignées dans l'établissement. De plus, il incite à un contact direct avec les familles (disponibilité, retour de la formation...).

- Les master class proposent une rencontre musicale qui favorise la communication à travers un autre mode de transmission, d'apprentissage. Elle est enrichissante pour les élèves et pour les professeurs par exemple en apportant un regard nouveau sur une œuvre.

- Les résidences d'artistes, qui suscitent des rencontres avec les diverses pratiques musicales d'aujourd'hui, favorisent les projets en tout genre à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement.

- Les concerts de professeurs sont à la fois un vecteur de rapprochement au sein de l'équipe pédagogique (rencontre humaine au service de la socialisation et rencontre artistique au service de leur art) et une source de motivation et d'échange pour les élèves et leurs parents.

II - La formation.

La formation proposée est en relation directe avec les textes ministériels (charte de l'enseignement artistique, schéma d'orientation pédagogique...). Elle est définie dans un projet d'établissement, rédigé par le directeur ou l'équipe de direction sur propositions de l'équipe enseignante et en fonction de l'attente des élus.

1 - Le projet d'établissement.

Le projet d'établissement (retravaillé tous les 4 ans environ) prend en compte et articule de manière cohérente, l'ensemble des aspects qu'ils soient pédagogiques (cursus, évaluation...), artistiques (organisation de concerts, master class...), sociaux et culturels (partenariats, diffusion...). Avec pour principaux objectifs la formation et l'action culturelle, il « s'inscrit dans la réalité sociologique, économique et culturelle du territoire » (cf. Le schéma d'orientation pédagogique de l'enseignement de la musique.)

a - L'action culturelle.

L'action culturelle est menée par l'établissement seul avec une programmation de concerts internes ou en partenariats avec d'autres institutions :

- Avec l'éducation nationale. Des partenariats entre établissements artistiques spécialisés et éducation nationale, qui dans un souci d'ouverture, favorisent de nouvelles pratiques collectives (par exemple la création d'un ensemble de cuivres dans une école primaire avec des professeurs venant de conservatoires).

- Avec d'autres services publics tels la bibliothèque par exemple qui développe les concerts - lecture.

- Avec des maisons de quartiers. Ces rencontres symbolisent l'ouverture artistique et culturelle : elles permettent de rendre l'art accessible à tous.

- Avec des établissements comme des maisons de retraite, des hôpitaux, des crèches... L'organisation de rencontres à travers des concerts ou des activités musicales participent aux enjeux culturels et sociaux fixés par l'établissement.

- Avec d'autres pratiques artistiques (danse, théâtre, arts plastiques...). Cette collaboration assure la transversalité notamment par la sensibilisation qu'elle génère face aux autres arts. Les projets sont enrichissants pour tout un chacun entre complicité et complémentarité.

Ces actions culturelles et sociales sont profitables à tout ceux qui y participent et plus particulièrement aux enseignants et aux élèves qui continuent à se former - presque malgré eux : découverte d'autres approches pédagogiques, d'autres pratiques artistiques, ... - par les rencontres et les échanges que ces partenariats engendrent.

b - Le cursus.

Les textes officiels indiquent de manière générale deux parcours de formations possibles : un parcours amateur et un parcours professionnel. Cette différence ne prenant effet que dans la fin du cursus (orientation en fin de 2^{ème} cycle), il est tout d'abord proposé à chaque élève des pratiques individuelles et des pratiques collectives, les deux étant essentielles et indispensables pour une formation la plus

complète possible. Cependant, elles peuvent s'articuler selon les besoins des élèves - le rôle de l'équipe pédagogique est alors de diriger l'élève dans ses choix et de l'aider à trouver ce qui lui convient le mieux.

La mise en place de différents cursus - qui adoptent des pratiques variées à savoir les pratiques individuelles, collectives, semi collectives, les ateliers... - est indispensable pour répondre aux attentes de tout public : les enfants, les adolescents comme les adultes.

2 - Les cycles.

La formation s'aménage en cycles - période généralement pluriannuelle qui permet la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de formation préalablement définis. Ils sont ponctués de moments d'évaluation définis par l'équipe enseignante et la direction (parallèlement à un suivi quotidien qui assure une évaluation formative).

a - L'apport des cycles.

L'organisation en cycle propose une formation spécialisée pour chacun en fonction des acquis et des projets de certains profils d'élèves : chaque cycle s'étendant sur une période allant de 3 à 5 ans, l'élève acquiert des compétences inhérentes à sa pratique musicale en fonction de son propre rythme. Ainsi, en fixant des objectifs de formation par cycle, les enseignants peuvent appréhender les réponses aux besoins et aux modes d'acquisition de chaque tranche d'âge et de certaines disciplines.

b - Définition et application en cours de formation musicale.

Le cursus de formation se divise en trois grands cycles:

- Le premier cycle est celui de la découverte : les différentes pratiques instrumentales, les diverses esthétiques musicales, les nombreuses pratiques artistiques... Grâce à cet éventail d'éveil au domaine artistique, le premier cycle attise la curiosité de l'enfant, en entretenant sa motivation à travers de multiples rencontres

et pratiques, tout en lui imposant des apprentissages fondamentaux dans lesquels il peut s'affirmer. Ce premier cycle est l'occasion, dans le cadre du cours de formation musical, de faire découvrir les différents instruments soit par le biais des professeurs concernés soit en demandant aux élèves de présenter leur instrument à travers la facture et l'écoute d'œuvres. C'est également l'occasion de les initier à la pratique vocale avec tout ce qu'elle engendre - prise de conscience de son corps, de la respiration, travail de l'oreille... - mais aussi de leur proposer, par exemple au travers de projets, des rencontres avec des professeurs de diverses esthétiques (ce qui implique une collaboration entre enseignants au service de leur propre formation et de la formation des élèves).

- Le deuxième cycle permet d'approfondir les connaissances abordées dans le cycle précédent. Un des objectifs de cette période est de permettre à l'élève d'acquérir des méthodes de travail donc une autonomie dans l'apprentissage : pour cela il est nécessaire de créer des liens explicites (pour lui) entre toutes les disciplines artistiques. Par exemple, l'analyse d'une œuvre en cours de formation musicale peut se faire à la demande d'un élève ou d'un professeur de l'équipe pédagogique. Ou encore, le travail sur une œuvre peut être en relation avec un concert à venir - approche et clés d'écoute sur un nouveau style de musique par exemple. De même, le cours de formation musical participe, en suscitant le travail en partenariat avec d'autres classes de l'établissement ou avec d'autres disciplines artistiques extra muros, à l'autonomie de l'élève en contribuant à la prise de conscience de ses motivations et de ses besoins artistiques (qui seront un bon point de départ dans l'élaboration de son projet personnel).

- Le troisième cycle peut être de deux sortes : amateur ou qui tend à la professionnalisation. Dans les deux cas, l'objectif est de rendre l'élève autonome dans sa pratique artistique en l'aidant à faire des choix musicaux conscients et argumentés, basés sur une implication personnelle et une large connaissance des répertoires. Dans cet optique, le cours de formation musicale s'appuie principalement sur l'analyse d'œuvres de différents styles, la capacité à commenter une écoute (éléments musicaux, choix d'orchestration...), la capacité et la volonté de travailler ensemble. Parallèlement une sensibilisation aux disciplines spécialisées telles l'écriture ou la

direction me semble importante pour le troisième cycle car elle répond souvent aux besoins de l'élève dans sa volonté d'élargir ses connaissances et ainsi de s'impliquer davantage dans sa formation artistique. Pour cela, une collaboration entre le professeur de formation musicale et le professeur d'une discipline spécialisée évoquée ci-dessus s'avère nécessaire et enrichissante pour chacun.

3 - L'évaluation.

L'évaluation est présente à tout moment de l'enseignement. En effet, à chaque instant du cours, l'élève et le professeur évaluent - chacun à leur manière et selon différents degrés de conscience - les facultés innées, les connaissances engrangées et le travail effectué...

a - Ses fonctions.

L'évaluation peut se présenter sous différentes formes - normative, formatrice, formative - et par conséquent adopter diverses fonctions :

- Elle définit et illustre les objectifs fixés par le professeur ou par l'équipe pédagogique. Elle s'inscrit ainsi directement dans le projet d'établissement et renseigne les élèves et leurs parents sur la formation.

- Elle permet de situer l'élève dans sa progression personnelle au regard des objectifs fixés notamment en vérifiant l'assimilation des acquisitions.

- Elle assure l'organisation du travail pédagogique en fonction de l'élève, ainsi elle guide ce dernier dans ses choix et dans son orientation.

- Elle a un rôle d'information, ce qui engendre un dialogue suivi avec les élèves et leurs parents - décisions et préconisations dans l'intérêt de l'élève ;

- Elle fait part du parcours de l'élève grâce aux validations de formation par des certifications. Elle assure une reconnaissance des acquis et facilite par exemple un changement d'établissement.

Par ses multiples fonctions, elle sert tout un chacun :

- l'élève en lui donnant les outils d'une prise de recul sur sa pratique pour qu'il mesure ses acquis et parvienne, au fil de son parcours, à un certain niveau

d'autonomie ;

- le professeur - et à plus large échelle l'équipe pédagogique - en l'informant de l'avancée de l'élève dans son parcours et dans ses acquisitions ;

- et les parents en les informant sur les capacités ou les difficultés de leurs enfants.

b - Les différentes formes d'évaluation.

Pour favoriser les diverses fonctions exposées ci-dessus, l'évaluation existe sous trois grandes formes (qui se présentent chacune de diverses façons) :

- l'évaluation normative (ou sommative) est une évaluation à caractère ponctuel tels les examens de milieu ou de fin d'année. Elle incite l'élève à se mettre en compétition avec lui-même et avec les autres, à se dépasser, à montrer ses capacités. Elle permet au professeur d'étudier les réactions de l'élève en situation.

- l'évaluation formatrice est une évaluation faite par l'élève (auto évaluation) selon ses propres critères. Elle soumet l'idée que l'élève est maître de son apprentissage, qu'il peut donc se construire seul.

- l'évaluation formative est une évaluation qui s'adapte à chaque élève. Elle guide l'élève dans son apprentissage en renseignant sur les difficultés et/ou les facilités et en aménageant des moments d'analyse et de prise de conscience.

L'idéal serait de concilier ces trois modes d'évaluation, mais la difficulté réside dans le fait que ceux-ci supposent des conceptions différentes sur l'apprentissage et un rapport immuable entre le maître et les savoirs, les savoirs et les élèves, les élèves et le maître. Néanmoins, leur complémentarité est certaine, d'ailleurs, je pense qu'il est possible de privilégier l'une d'elle sans pour autant renier les deux autres. L'évaluation formative m'apparaît comme la plus enrichissante tant pour l'élève que pour le professeur. Elle incite à une recherche et une remise en question permanente importantes pour l'apprentissage. Elle peut se traduire sous forme de fiches d'évaluation ou d'un dossier de suivi de l'élève - tenu par l'enseignant, l'élève et les parents - qui relate des appréciations, des repères et des informations sur le parcours de l'élève : c'est également un moyen de communication entre les enseignants, les

parents et les élèves. A côté de cette évaluation formative qui s'étale sur l'ensemble du cursus de l'élève, il est important d'adopter par moments l'évaluation formatrice et ainsi de confronter directement l'élève à son propre jugement. Elle peut prendre place par exemple dans la réalisation de projets menés par les élèves eux-mêmes ou lors d'un jeu. Enfin l'évaluation normative trouve un intérêt dans la mesure où l'élève souhaite confronter son savoir aux critères « généraux ». Elle propose un constat des connaissances de l'élève : selon chacun d'entre nous, elle peut être motivante comme décourageante.

III - Identité pédagogique personnelle.

L'enseignement me semble être avant tout un métier de communication et d'échange où le relationnel occupe une place importante. Ainsi l'apprentissage se fonde principalement sur un échange direct entre individus qui suppose une certaine écoute - de soi et de l'autre. S'inscrire dans cette optique, c'est se mettre dans une situation d'égal à égal entre professeurs et élèves dans le sens où par le dialogue, chacun des protagonistes s'enrichit mutuellement. Néanmoins, l'enseignant reste un référent et un guide pour l'élève notamment par l'entretien et la richesse de son savoir et par la capacité d'analyse des différents processus d'apprentissages qu'il met au service de l'élève.

1 - Le groupe.

En tant que micro société, le groupe est source de communication. En favorisant les mouvements perpétuels par les rencontres, les relations, les échanges, le groupe apporte un élan, un souffle qui engendre la motivation et l'engagement. La formation musicale, en tant que pratique collective, sollicite cette activité notamment

grâce aux jeux ou aux projets. En effet, ces derniers favorisent l'esprit de groupe qui est important, même indispensable dans le cadre de la formation.

a - Le jeu.

Source de régulation sociale, le jeu est riche de solutions pédagogiques. En effet, décliné sous différentes formes, il participe activement à la formation de chacun grâce à sa dimension ludique et à la motivation et l'engagement qu'il suscite. Les enfants, les adolescents comme les adultes se plient aux règles pour leur plus grand bonheur tout en se formant - le jeu a une fonction à la fois expressive et formatrice.

b - Les projets.

Le cours de formation musicale est le point de rencontre de chaque discipline quelle qu'elle soit. Monter des projets dans ce cours sert la dimension pédagogique sur différents points :

- le projet suscite et/ou entretient la motivation ;
- il permet aux élèves d'établir des liens entre leurs diverses disciplines artistiques ;
- il assure l'échange de compétences et l'entraide au sein du groupe ;
- il favorise la pratique d'où est issue la théorie.

Les projets peuvent être interne à la classe ou réalisés en partenariat avec d'autres classes. Dans les deux cas, la collaboration avec d'autres enseignants est importante :

- par la complémentarité des professeurs, elle propose une formation plus large aux élèves par exemple en leur faisant découvrir - et/ou pratiquer - divers styles de musique, différents instruments.... ;

- elle est formatrice pour chacun des enseignants tant sur le plan pédagogique (intervention à deux) que sur le plan artistique (approfondissement de connaissances) ;

- elle crée une unité dans la formation en explicitant le lien entre le cours de formation musicale et les autres cours.

2 - Le corps en mouvements.

Le corps occupe une place importante en musique : il est à la fois producteur - chanter, jouer d'un instrument - et récepteur - ressenti, sensation intérieure - de musique. Travailler sur le corps, c'est travailler sur l'écoute intérieure, l'oreille, le rythme, la respiration... Tout ce travail s'inscrit en préambule et en accompagnement des études musicales, il trouve sa place dans le cours collectif qu'est la formation musicale.

a - Les apports.

Travailler sur le corps permet de travailler différents aspects propres à la musique :

- Le rythme est directement lié aux mouvements du corps. Pour reprendre les termes du musiciens et pédagogue Émile Jaques - Dalcroze : « c'est grâce aux mouvements du corps tout entier que nous pouvons réaliser et percevoir les rythmes ». C'est pourquoi il me semble important que les élèves ressentent les rythmes au plus profond d'eux-mêmes avant toute intellectualisation. Pour cela, le mouvement et les jeux d'imitation sont précieux. Ils permettent à l'élève de se familiariser avec toute la sphère rythmique - d'un simple rythme à la carrure d'une pièce en passant par la pulsation. Tous les rythmes ressentis assurent à l'élève une meilleure réalisation vocale et instrumentale et entraîne une aisance de lecture.

- Les mouvements du corps facilitent l'écoute. En effet, réagir corporellement à ce que l'on entend (traduction physique) assure une analyse plus fine des éléments sonores : par exemple, un commentaire d'écoute réalisé par des élèves mobiles est beaucoup plus complet - parce que vécu - qu'un même commentaire réalisé par des élèves statiques.

- Le mouvement permet également d'effectuer un travail sur l'oreille par exemple en associant une hauteur à un mouvement.

b - Les adultes et leurs corps.

Il est souvent difficile pour les adultes de solliciter leur corps. Néanmoins, le corps ayant une grande importance en musique, on ne peut le laisser de côté. Il s'agit alors de présenter le travail corporel comme un travail d'échauffement et de détente directement lié à une pratique vocale ou instrumentale ou encore de l'intégrer à certains exercices ou jeux en accompagnement d'une production sonore : par exemple un geste peut symboliser une nuance ou la durée d'un son...

Le travail corporel en relation avec le monde sonore trouve une déclinaison dans le travail de direction. Ce dernier permet aux élèves de prendre conscience du rôle de leurs gestes - exigence et précision qui servent également la pratique instrumentale.

3 - Le répertoire.

La formation musicale est une discipline à caractère général, autrement dit elle propose à l'élève un large éventail de connaissances - style musicaux, instruments... Pour cela, elle se pare d'un vaste répertoire qu'elle visite au travers d'écoutes (support audio, concert, audition...), de pratiques (instrumentale, vocale), de rencontres musicales (master class, résidence d'artiste...). De la musique du Moyen Age à la musique du XXIème siècle en passant par le jazz et la musique improvisée, le cours de formation musicale brasse un maximum d'esthétiques. L'élève découvre, apprend, délaisse, s'enthousiasme : il se construit son univers musical, il esquisse son projet. Le répertoire étant infini, et les généralités souvent insuffisantes, une collaboration avec les professeurs de disciplines spécialisés - telles les professeurs de jazz, de musiques actuelles, de musique baroque, d'écriture, de chant, de danse... - est complètement envisageable voire souhaitable tant elle est formatrice pour tous.

4 - La formation musicale aujourd'hui et demain.

La place de la formation musicale est très discutée aujourd'hui. En réaction aux questionnements, de nouvelles pratiques voient le jour - cours global ou classe de maître unique dans lesquelles plusieurs enseignants aux compétences diverses animent un même cours, ou encore les cours de formation musicale en relation avec la

musique de chambre... Ces pratiques sont source de bienfait :

- elles font appel au travail d'équipe et à l'échange de compétences, enrichissant pour les enseignants comme pour les élèves ;
- elles créent des liens directs entre chaque discipline, identifiables par l'élève et sont ainsi souvent source de motivation ;
- elles favorisent la pratique d'après laquelle résulte la théorie, il s'agit de faire de la musique et d'en déduire les outils.

Néanmoins, comme un cours dit « traditionnel », ces pratiques peuvent vite s'enfermer dans une « routine » à trois ou quatre enseignants. A l'inverse, le cours de formation musicale dit « traditionnel » peut être très enrichissant si l'enseignant le conçoit comme un cours de pratique artistique - volonté de « faire » de la musique dans ce cours - et adopte un rôle de coordinateur entre les diverses disciplines et les différents professeurs...

Cela favorise :

- l'accompagnement dans le parcours artistique de l'élève ;
- l'autonomie, par exemple les élèves sont sollicités pour jouer de leur instrument sans qu'il y est un professeur référent ;
- l'apprentissage sous différentes formes comme l'oralité (collaboration avec le professeur de percussions africaines par exemple) ou l'écriture ;
- l'appréhension d'un large répertoire ;
- le renouvellement pédagogique qu'impose le travail d'équipe ;
- l'échange de compétences ;
- les projets inscrits dans la transversalité (par exemple un partenariat entre la classe de formation musicale et la classe de danse).

Le cours de formation musicale peut ainsi se présenter sous différentes formes toutes très riches pour les élèves pourvu que l'enseignant s'inscrive dans un processus de coordination et d'échange avec les disciplines artistiques extérieures.

CONCLUSION

Comme le cours d'instrument ou les autres disciplines dispensées dans les

établissements spécialisés, la formation musicale est une pratique artistique à part entière. Elle assure l'épanouissement de l'élève à travers le groupe, les projets, et les découvertes en tout genre (style musicaux, instruments, autres pratiques artistiques) ; l'aide et le soutien de l'élève selon ses besoins ; l'autonomie... Néanmoins, pour un bon fonctionnement et un avenir certain de cette discipline, l'enseignant doit assumer le rôle de coordinateur au sein de l'équipe pédagogique. En effet, le cours de formation musicale résulte en partie de la collaboration et de la participation des différents enseignants de l'établissement : par exemple, il est important que ce qui se passe dans le cours soit connu de tous les enseignants de l'équipe pédagogique afin qu'ils puissent travailler ensemble au service de l'élève.